COMMUNE DE FONTAINE SOUS JOUY

Compte rendu de la réunion du Conseil municipal du 4 juin 2021

L'an **deux mille vingt et un, le quatre du mois de juin** à 19h30, les membres du conseil municipal légalement convoqués par le Maire le 28 mai, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales, se sont réunis à la mairie sous la présidence du Maire, Monsieur Raphaël NORBLIN.
Étaient présents : MM. Raphaël NORBLIN, Michel PHILIPPE, Alain MIMEAU, Ludovic SOULARD, Jean-Nicolas MASSON, Jacky CAPEL, Mmes Laurence HUZE, Valérie BRANDIN BEGHIN, Nadège COMORET, Patricia BRAY, Anne-Maïté TURMEL,

Absents excusés : MM. Franck LAMBLARDY, Mathieu MARCAL, Mmes Déborah DOMINGUEZ, Ingrid MARCELPOIL
Pouvoirs : M. Franck LAMBLARDY a donné pouvoir à M. Michel PHILIPE, M. Mathieu MARCAL a donné pouvoir à M. Raphaël NORBLIN, Mme Déborah DOMINGUEZ a donné pouvoir à Mme Valérie BEGHIN BRANDIN, Mme Ingrid MARCELPOIL a donné pouvoir à Laurence HUZE,

Membres en exercice **15** Présents **11** Votants **15**

Conseil convoqué le 28/05/2021 Secrétaire : M. Alain MIMEAU

Le procès-verbal de la réunion du 23 avril 2021 est approuvé à l'unanimité.

Relevé des délibérations du Conseil municipal

Enfance-Jeunesse

Mme Laurence HUZE présente les différents points concernant l'école.

Les effectifs à la prochaine rentrée devraient être stables (à confirmer après les inscriptions).
L'action sur la sécurité routière a débuté et rencontre un vif intérêt ; Cette action se déroule sur plusieurs jours sur la base du volontariat. Une vingtaine d'enfants y participent. Une première journée a eu lieu le 2 juin avec une demi-journée de présentation en classe le matin suivie d'exercices pratiques l'après-midi. Une deuxième séance est prévue, elle-même suivie d'une journée de pratique avec une sortie en ville.

Il est envisagé d'offrir en fin d'année scolaire un livre à chaque enfant. Ceci serait financé par le budget de la Caisse des écoles (environ 1000€). Pour les élèves partant au collège, une attention particulière leur sera réservée. A l'occasion du départ du Directeur de l'école, un cadeau sera offert par la Mairie pour le remercier de ses longues années au service de l'éducation de nos enfants.

Un projet de Stage « Réussite » pour une classe en Juillet est en cours d'étude et viserait à développer l'autonomie et préparer l'accès au CM2 et au Collège. Cette initiative s'inscrirait dans le cadre d'une proposition de l'Education Nationale.

Concernant la restauration scolaire, le contrat avec l'entreprise Convivio a été reconduit pour l'année scolaire prochaine.

En Septembre, il est envisagé une action de prévention lié au risque dans les transports scolaires pour les enfants allant au Collège.
Cette année scolaire a été fortement marquée par les mesures sanitaires qui ont du être mises en place. Le Conseil municipal tient à féliciter tous les acteurs impliqués dans cette mise en œuvre avec une mention particulière pour les enfants qui ont eu un très bon comportement en appliquant parfaitement les gestes barrières.

Travaux

M. Michel PHILIPPE présente les différents travaux en cours sur la commune.

Ecole: pose des robinets, finition de l'accès porte PMR salle de classe, devis engagés pour la pose de 8 fenêtres dans les classes CM1 et CM2 (les travaux seront réalisés fin juin début juillet) et l'extension du petit pré jouxtant l'école.

De nombreuses tâches sont réalisées par les deux agents du service technique coordonnés par Jacky CAPEL pour entretenir au mieux la commune. Bernard HAMEL ayant fait valoir ses droits à la retraite fin juillet, une recherche est en cours pour son remplacement.

Il a été décidé d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine Commission Environnement les actions de communication à mettre en place pour expliquer les principes de limitation des tontes et des capacités de fleurissement du village.
Plusieurs demandes de rénovation des panneaux de rue ont été émises au cours du débat.

Finances:

Conseil municipal du	**4 juin 2021**	Délibération N°	**2021-0031**

1) Subventions aux associations et autres organismes Année 2021

AMIS DES MONUMENTS ET SITES DE L'EURE	60 €
CFAIE Apprentis Interconsulaire Eure	60 €
CLUB DU ROSEY	260 €
CLUB DES NAGEURS DE PACY	20 €
ESVE Athlétisme Pacy-Menilles	40 €
FONTAINE ESPRIT VILLAGE	200 €
GSCF (Pompiers) PACY	200 €
LA CAUSE DES ENFANTS (contre la maltraitance) ÉVREUX	100 €
VELO CLUB D'ÉVREUX	40 €
TOTAL	**980 €**

Décision : Acceptée à l'unanimité

2) EPN - Adoption du rapport de la CLECT du 13 avril 2021

Conseil municipal du	**4 juin 2021**	Délibération N°	**2021-0032**

Commission locale d'évaluation des charges transférées
Ajustement de l'évaluation de la compétence Enfance / jeunesse
Transfert du Programme de Réussite Educative
Adoption du rapport final pour les attributions de compensation définitives 2021

Au cours de l'existence de la Communauté d'agglomération EVREUX PORTES DE NORMANDIE issue de la fusion entre la Communauté d'agglomération GRAND EVREUX AGGLOMERATION et la Communauté de communes LA PORTE NORMANDE, la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) doit évaluer les charges liées aux transferts de compétences par les communes au nouvel Etablissement Public de Coopération Intercommunale ainsi constitué.

La Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) est codifiée au IV de l'article 1609 *nonies* C du Code Général des Impôts.

La CLECT doit rendre au Conseil communautaire et aux communes, ses conclusions (son rapport) sur l'évaluation du coût net des charges transférées **dans les 9 mois** qui suivent la création d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale issu notamment d'une fusion, et lors de tout transfert de charges ou extension de périmètre ultérieurs (Loi de finances initiale 2017).

Cette évaluation sert à déterminer le montant des Attributions de compensation, qui correspondent à la somme des ressources provenant de la fiscalité professionnelle perçues sur le périmètre d'une commune moins les charges afférentes aux compétences transférées par celle-ci.
Il doit par ailleurs être adopté par délibérations concordantes de la majorité qualifiée des conseils municipaux (Article L5211-5 du CGCT) **dans les 3 mois** qui suivent sa transmission.

Ainsi, le 13 avril 2021, la CLECT a étudié le rapport portant sur l'ajustement de l'évaluation de la compétence Enfance / jeunesse et le transfert du Programme de Réussite Educative entre la Ville d'Evreux et Evreux Portes de Normandie et décidé des modalités applicables à la détermination des attributions de compensation définitives revenant aux communes.

Vu l'article 1609 *nonies* C (IV) du Code Général des Impôts,
Vu le rapport final pour les attributions de compensation définitives 2021 adopté par la CLECT le 13 avril 2021,

Il est donc proposé aux membres du Conseil municipal de bien vouloir :

- **ADOPTER** le rapport final et le relevé de décisions de la Commission locale d'évaluation des charges transférées du 13 avril 2021, tel que joints à la présente délibération, les décisions prises par la CLECT étant les suivantes :

1 - Restitution compétence Enfance / jeunesse au coût définitif :
La CLECT retient le principe de non régularisation sur AC provisoires versées en 2019 et 2020 par EPN

2 - Programme de réussite éducative :
La CLECT retient le principe de la mise en place d'une convention de partenariat et de financement entre Evreux Portes de Normandie et la Ville d'Evreux.

1 - Restitution compétence Enfance / jeunesse au coût définitif :
La CLECT retient le principe de non régularisation sur AC provisoires versées en 2019 et 2020 par EPN.

Communes	Attributions de compensation		
	Hors restitution de la compétence Enfance / jeunesse	Restitution Enfance / jeunesse	ANNEE 2021
Les Authieux	9 060,07 €	14 031,00 €	23 091,07 €
Bretagnolles	6 994,81 €	5 523,00 €	12 517,81 €
La Forêt-du-Parc	5 251,87 €	26 564,00 €	31 815,87 €
Fresney	14 550,95 €	18 254,00 €	32 804,95 €
La Baronnie	16 085,94 €	32 772,00 €	48 857,94 €
Grossoeuvre	82 445,03 €	53 488,00 €	135 933,03 €
Jumelles	483,75 €	16 842,00 €	17 325,75 €
Prey	82 859,51 €	46 643,00 €	129 502,51 €
Saint-André de l'Eure	766 791,02 €	166 767,00 €	933 558,02 €
Saint-Germain-de-Fresney	3 590,24 €	8 748,00 €	12 338,24 €
Sous-totaux communes non adhérentes SIVU	**988 113,19 €**	**389 632,00 €**	**1 377 745,19 €**
Bois-le-Roy	32 410,31 €	61 864,00 €	94 274,31 €
Champigny-la-Futelaye	1 490,99 €	12 687,00 €	14 177,99 €
Chavigny-Bailleul	14 698,48 €	27 526,00 €	42 224,48 €
Coudres	8 735,78 €	22 243,00 €	30 978,78 €
La Couture Boussey	209 339,98 €	107 982,00 €	317 321,98 €
Croth	57 721,79 €	58 141,00 €	115 862,79 €
Epieds	10 223,54 €	13 019,00 €	23 242,54 €
Foucrainville	3 494,62 €	2 717,00 €	6 211,62 €
Garennes-sur-Eure	260 929,66 €	89 291,00 €	350 220,66 €
L'Habit	19 966,58 €	23 958,00 €	43 924,58 €
Lignerolles	9 659,44 €	13 374,00 €	23 033,44 €
Marcilly-sur-Eure	171 622,21 €	73 380,00 €	245 002,21 €
Mousseaux-Neuville	38 936,13 €	29 193,00 €	68 129,13 €
Saint-Laurent-des-Bois	12 563,68 €	13 777,00 €	26 340,68 €
Serez	5 628,18 €	5 495,00 €	11 123,18 €
Sous-totaux communes adhérentes SIVU	**857 421,37 €**	**554 647,00 €**	**1 412 068,37 €**
TOTAUX	**1 845 534,56 €**	**944 279,00 €**	**2 789 813,56 €**

2 - Programme de réussite éducative :

La CLECT retient le principe de la mise en place d'une convention de partenariat et de financement entre Evreux Portes de Normandie et la Ville d'Evreux.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'adopter le rapport final pour les attributions de compensation définitives 2021

Décision : Acceptée à l'unanimité

Urbanisme Environnement

a) Urbanisme:

PLUI HD (modification n°1): Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal qu'une enquête publique est lancée pour recueillir toutes les remarques des habitants sur des petites modifications du PLUI HD.

En septembre prochain, démarrera une procédure de révision simplifiée du PLUI HD plus conséquente sur une période de 18 mois.

b) Environnement:

- *Projet "une naissance un arbre"*:

Monsieur le Maire remercie vivement M. Soulard, Mmes Huze, Comoret pour ce projet sur la commune.
M. Ludovic Soulard présente les caractéristiques de ce projet. Fontaine sous Jouy a été sélectionné parmi une vingtaine de communes. Le dossier a été élaboré avec le concours de l'ONF; le thème choisi: "la forêt comestible" située dans les bois de la "ville de Paris". Ce thème a pour but d'éveiller les enfants à la diversité de la faune et de la flore. Le dossier a été déposé au Département de l'Eure qui donnera sa réponse d'ici les prochaines semaines.
Le 29 avril dernier, 805m3 de bois (frêne) ont été vendus pour 36000€ aux enchères.

- Tiques: la présence de tiques revient chaque année dans les espaces herbeux et forestiers, un affichage sera installé pour rappeler les consignes aux promeneurs.

Comptes rendus des syndicats et Commissions EPN

PST Cap Nord Est: Une Assemblée générale du PST Cap Nord Est (Projet Social de Territoire), œuvrant pour le compte du SIVU regroupant 22 communes dont Fontaine sous Jouy, s'est tenu le 17 Mai en présence du nouveau Directeur Julien BEDET qui succède à Didier CRETOT.
Un bilan de l'année2020 a été présenté. Les axes principaux de l'association visent à développer :

- l'animation de la vie sociale des Communes,
- des projets éducatifs,
- des projets Famille/parentalité

L'association souhaite poursuivre ses projets en 2021, relancer les opérations « Petit café de Pays », « Vill'age » et développer des événements au cœur des villages (ex : tournoi sportif, chantier jeunes, ...) et envisage aussi de développer des liens avec les écoles, des activités adolescents/parents, des ateliers type « babygym ».

Informations et questions diverses:

Informations diverses :

- ✓ Projet de Voies vertes: deux projets de voies vertes utilisant pour la première soit l'ancienne voie ferrée soit le chemin "Rial" et reliant Fontaine sous Jouy à Chambray est à l'étude; pour la seconde, la voie verte relierait Sassey à Fontaine sous Jouy en vélo.
- ✓ "Panneaux pockets": des panneaux d'information virtuels sur téléphones mobiles sont un moyen moderne de diffuser les informations en temps utile aux habitants du village, lesquels peuvent les recevoir directement sur leur smartphone.
- ✓ Collectes des déchets: quelques signalements de poubelles non collectés hameau des croisy ont été recensés. Ils ont été réorientés vers le service déchets d'EPN pour y remédier.
- ✓ Brûlage des déchets verts: il est rappelé aux jovifontains que le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit (cf: arrêté préfectoral du 16 novembre 2020).
- ✓ Téléconsultation: pour les personnes intéressées par ce nouveau système, une aide à la téléconsultation est proposée par une infirmière grâce à "Maiia.com" à l'aide d'une tablette au domicile des patients.
- ✓ Rassemblement de mobylettes: "le comptoir chambraysien" organisateur du rassemblement de mobylettes, initialement prévu ce printemps, est repoussé au 18 septembre prochain.

- ✓ Travaux routiers: du 7 au 11 juin, des travaux de réfection de la couche de roulement sur la RD 63 sur la commune de Sassey seront réalisés. La circulation sera interdite sur la RD63 et une déviation sera mise en place par la RD 71 dans les deux sens.

  Du 27 mai au 11 juin, des travaux d'enrobés coulé à froid sur les RD 63 et 71 seront effectués.

- ✓ Courrier non respect des règles d'urbanisme: rue des vieux vignons, un courrier a été adressé à un habitant pour non respect des règles d'urbanisme sur le type de clôture à installer.

- ✓ Projet social d'agglomération EPN: une réunion participative à destination des élus, des techniciens, des institutions et acteurs sociaux aura lieu le lundi 7 juin prochain dans la salle communale de 14h00 à 17h00. Un diagnostic sera rédigé à l'issu de cette réunion en prenant en compte les attentes et les besoins de la population sur les champs éducatifs et sociaux dans le but d'améliorer la qualité de vie dans les communes du territoire d'EPN.

- ✓ Copil "Petites centralités": la prochaine réunion aura lieu le mardi 8 juin de 10h30 à 13h00 à la salle communale.

- ✓ Remerciement: Monsieur le Maire remercie Mme Valérie Brandin Beghin pour sa collaboration sur le pointage minutieux des propriétés du village en vue de la finalisation du plan de déploiement de la fibre optique.

Questions diverses

Il a été proposé de réfléchir à la possibilité de mettre en place des « Jobs d'été » pour les jeunes du village pendant les vacances scolaires.

N.COMORET	D. DOMINGUEZ Représentée par Valérie BRANDIN BEGHIN	I.MARCELPOIL Représentée par Laurence HUZE	V. BRANDIN BEGHIN	L.HUZE
AM TURMEL	P BRAY	R. NORBLIN	M. PHILIPPE	F.LAMBLARDY Représenté par Michel PHILIPPE
J.CAPEL	L.SOULARD	J. N MASSON	A.MIMEAU	M.MARCAL Représenté par Raphaël NORBLIN

Prochaines réunions du Conseil municipal : Vendredi 9 juillet 2021 à 19h30

Séance du Conseil municipal clôturé à 22h10